

## Charlatanisme et refondation de l'École de la République

Un événement chasse l'autre ... Après la consternation provoquée par la disparition dramatique de sportifs de haut niveau, catastrophe télé-aérienne qui n'a en rien éclipsé, et pour cause, la trop discrète commémoration, la veille, des massacres perpétrés par les Japonais à partir de mars 1945 contre les populations vietnamiennes et particulièrement les cadres français de l'Indochine, voici que la délicieuse Najat VALLAUD-BELKACEM, de son état Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, présente la réforme des collèges qui entrera en vigueur à la rentrée 2016. Ouf ! D'ici là, l'eau aura coulé sous les ponts de la Seine et, par conséquent, au pied de la Conciergerie.

Le monde du commentaire politico-médiatique bruisse des innovations concoctées pour le collège par quelques hauts cadres pseudo-pédagogiques, supervisées par des énarques lanternes rouges de leurs promotions et chronométrées par des spécialistes des cordons de la bourse les plus serrés possible : un petit monde charlatanesque bien rôdé !

Le truc immensément novateur de la future réforme des collèges est l'introduction d'une seconde langue vivante obligatoire dès la classe de cinquième. Dans *Nota Bene* n° 8, le SNCA e.i.L. Convergence a montré, sans recourir à des formules magiques, que l'une dans l'autre les langues vivantes seraient enseignées de la sixième à la troisième 36 heures de moins pour chaque élève. Trente-six heures ou deux fois dix-huit – 2 x 18 – représentent deux services hebdomadaires de profs de langues. Voyez ce que cela représente d'économie de profs dans un collège et dans l'ensemble des collèges de France et de Navarre. La gestion comptable de l'École de la République serait-elle le fondement de sa refondation ?

Le latin était une option proposée aux élèves en cinquième. Dans les collèges expérimentaux qui ont déjà introduit l'enseignement de deux langues vivantes dès la cinquième, les élèves et leurs familles signalent que cela représente une charge de travail supplémentaire très absorbante ... Peu probable que cela ait encouragé le choix d'une option latin supplémentaire ... D'ailleurs, le problème est réglé : Najat supprime l'enseignement du latin et du grec.

Il faudra donc rayer de notre vocabulaire « démocratie » – en grec, le gouvernement par le peuple – et « république » – en latin la chose publique, la chose du peuple -

En même temps, ce bon peuple (oui, il existe encore), le peuple de base, remarque judicieusement que la langue vivante qu'il faut prioritairement enseigner dans les établissements scolaires des premier et second degrés est le ... français.

Il est vrai qu'un vieil historien français spécialiste des Celtes considérait que la conquête romaine de la Gaule était la plus grande catastrophe que l'Histoire ait connue. Il n'est pas question de se mettre en faux contre cette assertion, ou de la valider. Toutefois, il faut bien constater que l'auteur de ces lignes use chaque jour, y compris en clavotant l'expression *via* un ordinateur, d'une langue toute pétrie de mots d'étymologie latine qui se mêlent harmonieusement avec d'autres qui sont nés chez les Celtes, les Germains, les Grecs, les Arabes et quelques autres ... D'où un certain dépit à constater que Madame le Ministre et sa fausse bonne idée de deux langues vivantes dès la cinquième et de l'éradication du grec et du latin comme matière d'enseignement, vont priver le plus grand nombre des jeunes d'aujourd'hui et des futures générations d'un contact direct avec une source essentielle de la « longue phrase humaine »\* qui taille de VILLON à CELINE en passant par LA FONTAINE, DIDEROT, VERLAINE et PROUST, et tant d'autres géniaux, magistraux et adorés poètes et prosateurs, la pierre fondatrice de la langue, de la culture et de l'identité françaises.

Un vivre ensemble qui ignore d'où il vient dans son parler savant et son parler de tous les jours est un « funambulesque » exercice qui risque de le fracasser sur tout autre chose que le seul parti de LA PEN !

L'Ecole de la République est le lieu que la société française, en accord avec elle-même et avec *les Immortels Principes de 1789* a élu pour s'édifier et se perpétuer. En réaffirmant, comme un gentil serin répète dans sa cage les notes du chant que son dresseur lui impose, que l'autonomie des établissements scolaire doit présider à la réforme du collège, Madame le Ministre dérape sur la Laïcité, après avoir raté la marche des langues vivantes et celles des langues anciennes. En quoi, elle poursuit la politique d'un de ces prédécesseurs, Lionel JOSPIN, qui en laissant aux seuls chefs d'établissement la responsabilité de permettre ou non le port du foulard par les jeunes personnes de leurs collèges et lycées, a, sans même livrer le combat, laissé les ennemis de la Laïcité imposer leur loi particulière, leur loi relevant de la sphère privée, leur privilège.

C'est cela aussi qu'a sanctionné à juste titre le premier tour des présidentielles d'avril 2002

Reçu par le précédent Président du Conseil des Programmes, le SNCA e.i.L. Convergence avait insisté sur la nécessité du pilotage effectif de l'Etat en tout ce qui concerne les contenus des enseignements et la méthodologie de leur transmission. Il ignore pourquoi Monsieur Alain Boissinot a décidé de partir, il y a déjà quelques mois de cela. Il profite pourtant de l'occasion de ce message pour lui confirmer, au-delà des divergences d'analyse qui ont pu survenir entre eux, le respect dans lequel l'a toujours tenu notre organisation syndicale. Peut-être n'a-t-il pas voulu prêter la main au massacre de la culture française auquel se livre le ministre de l'Education Nationale tout en dupant les élèves, les familles et les citoyens.

« La République sera sociale ou ne sera pas », a dit Jean JAURES.

Sans outrecuidance aucune, mais avec conviction, le SNCA e.i.L. Convergence ajoute : « La République sera jacobine ou ne sera pas. ».

***Capitalismus delendus est.***

\* *Saint-John Perse Discours de Stockholm 10 décembre 2010*